

Vincent De Wolf, chef de groupe MR au Parlement bruxellois

«Je crains les effets pervers d'une nouvelle hausse de la taxation à Bruxelles»

INTERVIEW
ANAÏS SORÉE

Vincent De Wolf est sorti de son silence. Jusqu'à hier, le chef de file de l'opposition libérale refusait de donner le moindre commentaire sur la formation du gouvernement «pour ne pas perturber le travail de l'informateur». Hier, il a enfin pris la parole à la tribune du Parlement bruxellois. Tous les chefs de groupe y étaient invités pour réagir à la déclaration du gouvernement. Mais l'intervention libérale était la plus attendue. Sans être assassin, le MR s'est montré critique envers un projet plein de «bonnes intentions mais dépourvu d'éléments chiffrés».

Comment abordez-vous cette nouvelle période d'opposition?

Nous ne serons pas revanchards. Cette majorité est légitime et arithmétiquement incontestable, mais ce n'est pas la plus démocratique. Par rapport à l'Olivier, elle a cinq députés en moins. Parmi les partis qui la composent, il n'y a que l'Open Vld qui a augmenté le nombre de ses députés. Le cdH en a perdu et les socialistes ont stagné. Seuls les FDF apportent un renouveau avec un petit siège en plus. Le MR, lui, a augmenté de 40% le nombre de ses sièges.

Vous n'avez pas encore digéré?

Quand on fait un résultat tel que le nôtre, on doit être autour de la table. Quand on voit la façon dont on a été traité... Le

signal de l'électeur n'a pas été écouté. Mais nous n'avons pas soif de vengeance. Nous adopterons une opposition loyale. Et on espère tout autant de loyauté de la part du gouvernement. Nous espérons qu'il ne va pas systématiquement refuser nos propositions parce qu'elles viennent du clan d'en face. Nous voulons une bonne collaboration entre majorité et opposition.

Avez-vous déjà des remarques à faire par rapport à la Déclaration gouvernementale?

Je remarque que globalement, il n'y a aucun chiffre avancé. En matière d'emploi par exemple, on dit qu'on veut augmenter les moyens de la formation mais on ne dit pas de quelle ampleur. Le ministre-prési-

dent évoque un décloisonnement de compétences à ce sujet (la formation est gérée par la Cocof, pas par la Région, NDLR). C'est très bien mais il n'a pas parlé de décloisonnement budgétaire. Il dit qu'il veut passer de 15.000 à 20.000 stagiaires en formation. Avec quel budget? L'ancienne législature n'avait fait qu'indexer le montant alloué au budget de la formation. Faire des grandes déclarations, c'est bien mais si l'argent ne suit pas, cela ne sert à rien.

Avez-vous quand même noté des points positifs dans cette déclaration?

Ce qui est positif, c'est la simplification administrative. C'est très bien de vouloir rationaliser le nombre d'acteurs actifs dans le domaine du tourisme. C'est un secteur important pour l'économie bruxelloise. Il est vecteur d'emplois. Au niveau urbanistique aussi je salue les efforts du gouvernement qui propose également une concentration des acteurs et des délais plus courts. Ce que je regrette, en revanche, c'est que la majorité n'ait pas fait de la simplification administrative une compétence spécifique dont un ou une secrétaire d'État aurait pu se charger. Sur le plan économique, c'est extrêmement important pour les entreprises.

En matière fiscale, le gouvernement a opté pour la suppression de certaines taxes. Ça aussi c'est un point positif?

Soyons sérieux. Ce ne sont que des amuse-bouches. Le gouvernement va supprimer la taxe ménage qui coûte 79 euros par an, soit 7 euros par mois. Et la taxe d'agglomération, c'est 1%.

Ce n'est vraiment pas ça qui va changer la vie des Bruxellois. Mais ce qui me fait peur, c'est que le gouvernement a annoncé qu'il allait toucher à la fiscalité immobilière. Or, avec la France, on est le pays le plus taxé à ce niveau. Trois fois plus que l'Allemagne! Je crains les effets pervers d'une nouvelle hausse de taxation.

Avez-vous d'autres craintes par rapport aux propositions fiscales du gouvernement?

J'ai surtout une grande déception. Dans l'accord, je ne trouve rien en termes d'adaptation des tranches d'imposition à l'évolution des prix. À Bruxelles, on paie trop vite trop d'impôts sur les successions. À partir de 175.000 euros, l'héritier est taxé. Ce

montant a été fixé il y a 37 ans. À l'époque, c'était considéré comme une grosse fortune. Aujourd'hui, les temps ont changé. Il faut réadapter ces plafonds.

Le gouvernement peut-il se le permettre? Il doit économiser 300 millions sur cette législature...

Alors comment va-t-il faire pour payer le métro nord qu'il annonce? Là non plus il ne dit pas comment il va le financer. Et comment va-t-il construire ses 6.500 logements publics? Ils ont l'air de vouloir travailler avec des partenariats publics-privés mais ce n'est pas dit tel quel dans la déclaration. À ce stade, on ne sait pas quelle sera la part d'argent public dans ces nouvelles constructions.

Pour rester sur le logement, allez-vous soutenir la proposition d'allocation loyer encadré?

Oui. Je remarque d'ailleurs que la proposition ressemble à celle que nous avons déposée mais qui avait été jetée aux oubliettes lors de la dernière séance de vote par l'ancienne majorité.

Que pensez-vous du récent casting ministériel?

Je n'ai pas de jugement à porter sur les personnes mais je constate que les moyens sont forts disproportionnés. C'est bien de mettre en avant un gouvernement paritaire mais on ne peut pas dire que les deux secrétaires d'État ont des compétences proportionnées par rapport aux autres.

EXPRESS

«Nous ne serons pas revanchards. Cette majorité est légitime et arithmétiquement incontestable, mais ce n'est pas la plus démocratique. Elle a cinq députés en moins que l'Olivier.»

«Je regrette que la majorité n'ait pas fait de la simplification administrative une compétence spécifique dont un ou une secrétaire d'État aurait pu se charger.»

«Le gouvernement va supprimer la taxe ménage qui coûte 79 euros par an, soit 7 euros par mois. Et la taxe d'agglomération, c'est 1%. Ce n'est vraiment pas ça qui va changer la vie des Bruxellois.»